

DÉBAT PUBLIC 3^{ème} ligne de métro

12 SEPTEMBRE > 17 DÉCEMBRE 2016



CAHIER D'ACTEUR N°43
décembre 2016

GESET

Groupement Entreprises Sud Est Toulousain

CAHIER D'ACTEURS
REALISE PAR :

Le Groupement des Entreprises du Sud Est Toulousain (GESET)

Le GESET est une association regroupant 35 entreprises, représentant 2 800 emplois dans le secteur Sud-Est de la grande agglomération toulousaine.

Né de la volonté d'entreprises installées sur le territoire du Sicoval, le GESET s'étend aujourd'hui dans tout le Sud-Est. L'objectif est de parler d'une même voix aux collectivités locales.

Le GESET se positionne comme **une entité représentative du monde économique et entrepreneurial**. Il entend agir en interlocuteur responsable, afin de **rapprocher le monde économique et les élus**.

Il souhaite contribuer à la réflexion préalable aux plans de développement, afin de promouvoir la compétitivité des entreprises du Sud-Est toulousain et de contribuer à l'attractivité des territoires.

Il a à cœur de soutenir toutes les initiatives profitables au développement économique de son secteur de référence.

CAHIER D'ACTEUR DU GESET

Oui à la 3^{ème} ligne de Labège-gare à Colomiers-gare !

LE MÉTRO EST LA COLONNE VERTÉBRALE DE LA MOBILITÉ DE TOULOUSE : IL DOIT ÊTRE PRIVILÉGIÉ

Ses 28 km de long entre l'Ouest et le Sud Est en fera le « vaisseau amiral » des transports urbains, avec une capacité réelle à capter des flux actuellement essentiellement routiers.

La perspective de temps de parcours garantis, de 20 minutes entre Labège et la gare Matabiau, et de moins d'une heure entre Labège et l'aéroport est extraordinaire : aucun autre moyen de transport actuel n'est en mesure de la garantir.

IL FAUT « SAUTER » LE PALAYS : LA 3^{ÈME} LIGNE EFFACERA CE PRINCIPAL POINT DE CONGESTION

Le secteur du Palays concentre un grand nombre de difficultés. Elles ne pourront pour la plupart être résolues qu'avec une nouvelle infrastructure qui ne soit pas routière.

La 3^{ème} Ligne complète assumera pleinement ce rôle, avec un impact fort en matière de développement économique, d'apaisement des mobilités et de respect de l'environnement, tout particulièrement dans le Sud Est.

Notre secteur est en effet devenu stratégique dans le cadre de la région Occitanie, sur l'axe menant via le Lauragais vers la Méditerranée et la métropole de Montpellier.

CE PROJET PROUVE LA CAPACITÉ DE NOTRE MÉTROPOLÉ ET DE SON AGGLOMÉRATION À PORTER UN GRAND PROJET

Il améliorera la visibilité de la grande agglomération au niveau national et international, dans une période où, s'agissant de l'Union Européenne, il y aura

très peu de grands projets de cette ampleur. La capitale européenne voire mondiale de l'aéronautique doit se doter d'une infrastructure digne de la place qui est la sienne.

LA 3^{ÈME} LIGNE DOIT ÊTRE UN GRAND PROJET MAÎTRISÉ

NOS RECOMMANDATIONS

La 3^{ème} Ligne de métro, qu'il faut pour nous privilégier, impose de faire des choix et accepter des renoncements.

Nous appelons l'attention sur le fait qu'en évoquant un projet plus vaste, plus global, on prendrait le risque de « noyer le poisson ».

Or, rien ne doit être fait qui soit de nature à complexifier ou à retarder ce grand projet. Le pire serait en effet de ne rien faire, en multipliant les démarches et les discussions, ou bien en se dispersant dans des listes de souhaits et de vœux.

Certes, le projet « Mobilités » n'a d'intérêt que total. Pour autant, il porte une priorité absolue, pour laquelle tous les moyens, humains, techniques et financiers sont à mobiliser.

De plus, l'efficacité impose d'opérer sans délai, en évitant d'entrer dans des débats secondaires.

Le GESET suggère avec force que la question des délais de procédures et de l'empilement des règles administratives et juridiques fasse l'objet d'interpellations des décideurs nationaux.



Pour que cesse une situation quotidienne au Palays...

LA QUESTION DE LA FISCALITÉ EST ESSENTIELLE : LES ENTREPRISES, LEUR DÉVELOPPEMENT ET LEUR MULTIPLICATION SONT LA CLÉ DU PROJET

Il participera de l'attractivité économique, s'il ne devient pas un frein du fait d'une augmentation de la fiscalité la rendant confiscatoire.

LE GESET souhaite que les données financières fassent l'objet d'une communication suffisante.

Nos adhérents, sans être à ce stade inquiets, tiennent à ce que des assurances fortes soient données pour que les évolutions des taux de fiscalité soient maintenues, pour les collectivités qui financent, dans des limites acceptables.

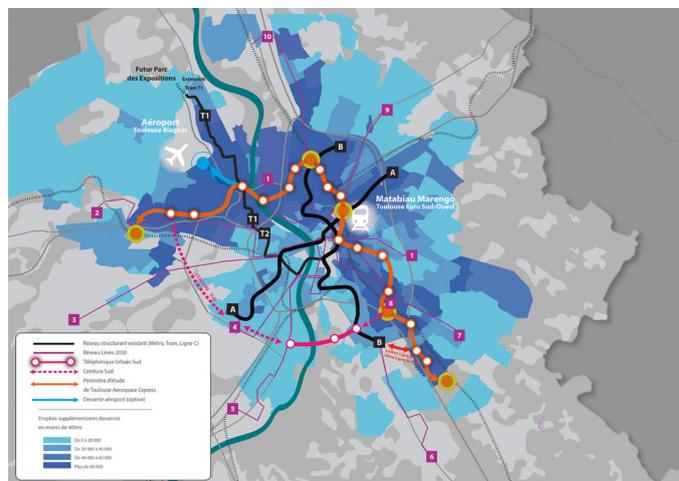
Nous rappelons de plus que, pour leur plus grand nombre, nous contribuons, en plus des impôts locaux, directement au Versement Transport.

Les simulations à ce sujet seront donc opportunes, afin que les décisions stratégiques et financières des entreprises puissent être prises, en toute connaissance de cause, bien avant la mise en œuvre en 2024.

L'impact du coût de fonctionnement doit être lui aussi anticipé, en lien avec les grands équilibres du système de transport urbain.

Le GESET estime que la question des bases de la fiscalité locale qu'acquittent ses adhérents est à intégrer dans les réflexions. Il est utile de connaître par anticipation la position de l'Administration. Le cumul de l'effet taux et de l'effet base est une donnée de premier ordre qui n'est pas toujours anticipée.

Le GESET, enfin, est ouvert à la définition d'une fiscalité additive reposant sur les plus-values immobilières liées au projet, en visant équité et efficacité.



Impact de Toulouse Aerospace Express sur l'accessibilité aux emplois - source : DMO SMTC-Tisséo

LA 3^{ÈME} LIGNE DOIT DEVENIR AU PLUS VITE IRRÉVERSIBLE

Le GESET prend acte avec satisfaction du consensus qui s'est créé autour du grand projet : l'ensemble des collectivités territoriales est prêt à apporter un financement pour sa réalisation.

Nous considérons que l'État doit donc se mettre en capacité d'indiquer son effort dans les meilleurs délais envisageables.

Là encore, des retards de nature procédurale ne sauraient justifier que la 3^{ème} Ligne soit pénalisée, compte tenu de son urgence.

L'État doit aussi appuyer la réussite en mobilisant ses services (voir page précédente), pour qu'ils agissent par anticipation et non en sanctionnant les étapes progressives de réalisation.

L'objectif de 2024 doit s'imposer à tous pour la mise en service, en s'organisant en mode projet. Cela signifie qu'en 2019 – 2020, les chantiers nécessaires doivent commencer.

LE CONSENSUS POLITIQUE INVITE À UN SOUTIEN DU MONDE ÉCONOMIQUE

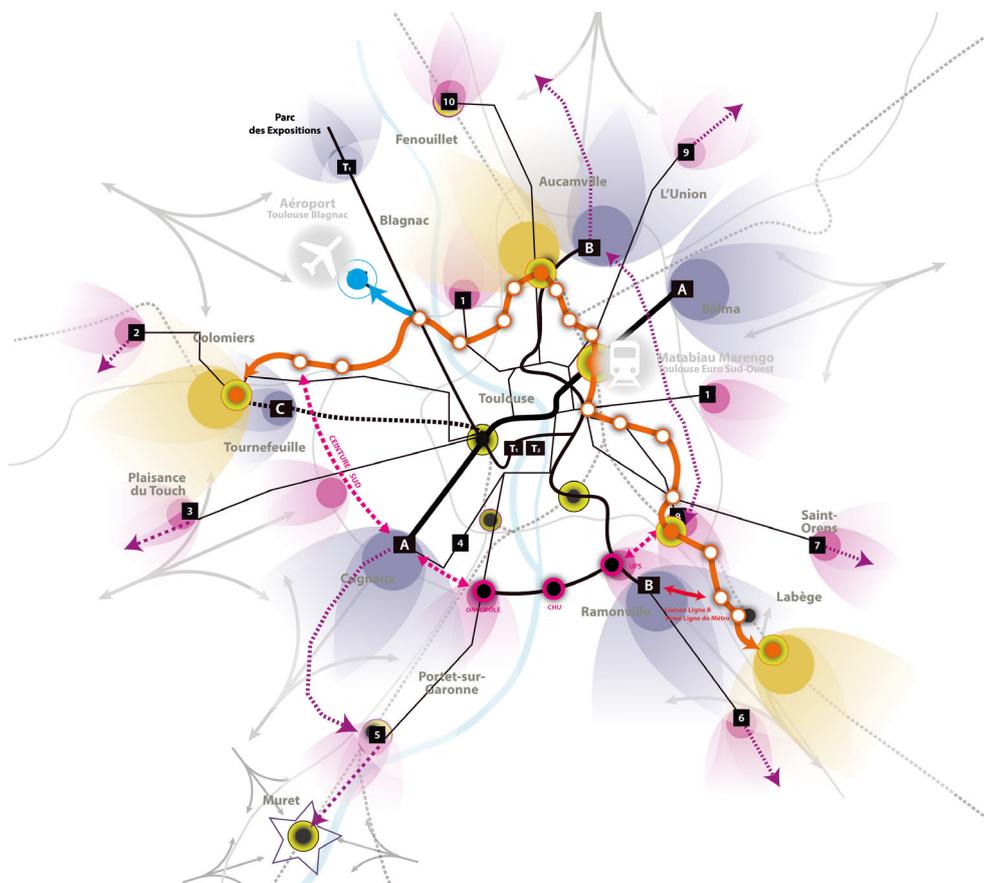
Le GESET constate avec satisfaction que la 3^{ème} Ligne est la première infrastructure de transport qui soutient directement l'activité économique, en visant la prise en compte des déplacements domicile-travail, mais aussi ceux professionnels.

Il importe donc que le monde économique soit un partenaire actif pour participer à sa réalisation.

Nous nous positionnons donc en soutien à la démarche, en tant qu'un des piliers du financement et en tant que générateur de trafic.

LA 3^{ÈME} LIGNE ASSURE AUSSI LA LIAISON AVEC LA LIGNE B DEPUIS RAMONVILLE

L'interconnexion Ligne B-3^{ème} Ligne a constitué un effort de rapprochement des positions que le GESET tient à mettre en lumière : il a été l'un des ressorts principaux du consensus évoqué ci-dessus.



Gains de temps offerts par la 3^{ème} Ligne pour les déplacements liés à l'aéroport Toulouse-Blagnac : où l'on voit que le Sud Est Toulousain est particulièrement gagnant... source : DMO SMTTC-Tisséo

EN CONCLUSION : LA 3^{ÈME} LIGNE LE PLUS VITE POSSIBLE !

Le GESET se réjouit du volontarisme affiché par ce grand projet et entend le promouvoir auprès de ses interlocuteurs.

En effet, il souligne l'incapacité à réaliser en région des grands projets structurants et la rareté des grands projets au niveau national et européen. Cette situation invite à ce que l'ensemble des forces vives de la grande agglomération toulousaine soit dans une démarche de soutien actif.

Notre groupement d'entreprises sera attentif à dénoncer les mauvaises habitudes en matière d'accumulation de freins et de manœuvre de retardement en tous genres.

L'esprit d'initiative doit prévaloir, dans le respect de toutes les sensibilités, et en visant l'intérêt général.

D'UNE GRANDE AGGLOMÉRATION EN PLEIN DÉVELOPPEMENT QUI EXIGE SA RÉALISATION RAPIDE

Les risques de congestion sont suffisamment identifiés pour justifier qu'un investissement aussi conséquent soit engagé avant la fin de la mandature pour le rendre irréversible et mis en service au plus tard en 2024.

Bien évidemment, la 3^{ème} Ligne participera de la pérennisation du pôle aéronautique et spatial, sans se limiter à ce dernier : c'est bien l'ensemble de l'écosystème toulousain, dans toutes ses composantes, qui sera gagnant.

Le geset préconise aussi un geste fort vis-à-vis du milieu économique toulousain, à travers l'application du « small business act » dans tous les chantiers de la 3^{ème} ligne.